



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2010/09/20

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Un jeune francophone participera à la tournée « Une jeunesse perdue »

Travail sécuritaire NB est heureux qu'un deuxième conférencier fera partie de la tournée « Une jeunesse perdue » cet automne. Le 27 septembre, un jeune travailleur blessé francophone du Québec, Jonathan Plante, lancera la tournée en relatant son histoire dans des écoles et des collèges communautaires francophones dans l'ensemble de la province. En 2007, M. Plante travaillait sur un chantier de construction lorsqu'il a fait une chute de trois étages. Il a subi une fracture de la colonne vertébrale et est maintenant en fauteuil roulant.

La tournée « Une jeunesse perdue », qui a vu le jour en 2009, est une activité importante qui se déroule dans toute la province en vue de sensibiliser les Néo-Brunswickois à l'importance d'une formation en sécurité au travail chez les jeunes et les nouveaux travailleurs, soit les personnes les plus susceptibles de subir une blessure. Elle a pour but d'aider Travail sécuritaire NB à réduire le nombre de jeunes qui subissent une blessure au travail. L'an dernier, la tournée était d'une durée de trois semaines et près de 12 000 personnes ont assisté aux présentations.

Cette année, après que M. Plante aura fait la tournée des régions francophones de la province pendant une semaine, Nick Perry prendra la relève. M. Perry a subi une fracture au dos dans un accident de chariot élévateur lorsqu'il n'avait que 19 ans. À la suite de son accident, il a figuré dans la vidéo de la Colombie-Britannique intitulée *Une jeunesse perdue*. L'an dernier, il a lancé la tournée « Une jeunesse perdue » au Nouveau-Brunswick.

Travail sécuritaire NB; le ministère de l'Éducation post secondaire, de la Formation et du Travail; et le ministère de l'Éducation sont heureux d'appuyer la tournée « Une jeunesse perdue » et ont hâte de vous présenter Jonathan Plante et Nick Perry. Pour obtenir les dates des présentations, veuillez visiter le site Web de Travail sécuritaire NB.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.